



Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le vendredi 21 février 2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 27 février 2025 à 20h
Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2025 ;**
- Clôture de l'exercice 2024 ;**
- Vote du Compte Financier Unique ;**
- Affectation des résultats ;**
- Projet de stratégie forestière / Participation de la CCPU au programme d'actions ;**
- Agence d'Urbanisme EPURES / Etude préalable au transfert de la compétence PLUI ;**
- Aides aux associations 2025 ;**
- Projet de cabinet dentaire / Signature de la promesse de vente.**

Séance de travail :

- Interventions et questions diverses.**

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Charles LABOURE